



REFONTE DE LA CHAÎNE HIÉRARCHIQUE OBJECTIF 2027

COMMUNIQUÉ :

Plutôt qu'alimenter des polémiques stériles ou des querelles syndicales auxquelles plus personne n'a envie d'assister, **FO Justice** préfère rester constructif et factuel et laisser aux démagogues populistes leurs fake news.

► **FO Justice** a fait rétablir une vérité : l'article 10 ne sera pas généralisé à l'ensemble du corps de commandement au 1^{er} janvier 2027.

Maintenant, il nous faut aller plus loin et redonner du sens à la chaîne hiérarchique mise à mal par le plan de requalification de la chaîne de commandement de l'Ufap-Unsa Justice.

La réforme historique des personnels de surveillance, portée et négociée par FO Justice, et combattue par l'ensemble des autres organisations syndicales, va profondément modifier la chaîne d'encadrement dans les prochaines années. Grâce à cette réforme, le nombre d'encadrants va doubler pour atteindre, en 2028, le nombre de 4 450 brigadiers-chefs et majors d'encadrement.

Cette évolution nécessite désormais une refonte complète de la cartographie des postes d'encadrement, de commandement et de DSP.

Cette refonte nous permettra d'offrir aux encadrants des perspectives enrichies, au-delà du travail posté, de renforcer l'encadrement des structures de petite taille et, plus largement, de faciliter l'accès à des fonctions managériales diversifiées et clairement identifiées au sein de l'ensemble des services de l'Administration Pénitentiaire.

La refonte de la cartographie des encadrants sera articulée avec celle des officiers et des DSP. À l'instar de notre réforme indemnitaire et statutaire de référence, l'optimisation de la chaîne hiérarchique doit intégrer l'ensemble de la pyramide pour garantir son efficacité.

► **FO Justice** préconise une refonte structurelle de la cartographie des postes d'encadrement, de commandement et de direction. Il est impératif de simplifier une organisation devenue complexe afin de restaurer la cohérence entre le grade, la fonction, le poste et les responsabilités associées.

Cette restructuration de la ligne hiérarchique doit intégrer les évolutions opérationnelles, notamment le déploiement de la future Police pénitentiaire. Cette démarche est essentielle pour redynamiser les parcours professionnels, proposer des perspectives d'évolution concrètes et optimiser l'efficacité de l'organisation.

Ce projet ambitieux a pour vocation de pérenniser l'évolution des parcours, des responsabilités et des missions de l'ensemble du personnel de surveillance, nous permettant ainsi de valoriser notre profession tout en ouvrant la voie à de nouvelles concertations sur les volets indemnitaires et statutaires.

FO Justice continuera de porter une réforme ambitieuse, cohérente et qui tire toute la profession vers le haut !